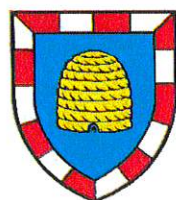


COMMUNE D'ACLENS

MUNICIPALITE



AU CONSEIL GENERAL

PREAVIS No 02-2022

Comptes 2021

Table des matières

Préambule	3
1 Résultat de l'exercice	3
1.1 Commentaires sur l'exercice 2021	3
2 Marge d'autofinancement	3
3 Investissements	4
3.1 Evolution des investissements	4
3.2 Détail des amortissements et des investissements	5
4 Bilan	6
4.1 Trésorerie	6
4.2 Endettement	6
4.3 Détail des emprunts	7
4.4 Fonds de réserve	8
4.5 Capital	8
4.6 Constat général	8
5 Conclusions	9

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément :

- aux dispositions de l'article 93c et suivants de la loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- aux articles 34 et suivants du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979, modifié le 29 octobre 2003, sur la comptabilité des communes ;
- à l'article 88 et suivants du Conseil Général ;
- aux directives pour l'organe de révision des comptes communaux édictées par le département des institutions et de la sécurité du 4 décembre 2017 ;
- en regard des seuils définis au chiffre 2 de ces directives, la vérification des comptes doit être affectée selon les dispositions de la NAS 910, Review (examen succinct des états financiers) ;

La Municipalité a l'avantage de vous soumettre les comptes communaux pour l'exercice 2021. Ces derniers ont été soumis à l'autorité de surveillance le 26 avril 2022.

1 Résultat de l'exercice

Le budget 2021 prévoyait une perte de CHF 170'995.-. L'exercice se termine finalement avec un excédent de revenus de CHF 69'957.32.

1.1 Commentaires sur l'exercice 2021

Les commentaires sur l'exercice 2021 sont disponibles dans les comptes annexés.

2 Marge d'autofinancement

L'analyse financière indique que la marge d'autofinancement s'élève à CHF 677'364.-, en augmentation de CHF 312'116.- par rapport à l'exercice précédent. Ceci s'explique principalement par une progression des rentrées fiscales de CHF 124'766.-, ainsi que par un retour de la péréquation 2020 de CHF 283'078.-. Pour la période 2012-2021, la marge d'autofinancement moyenne se monte à CHF 547'891.-.

3 Investissements

3.1 Evolution des investissements

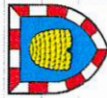
Investissements encore ouverts au bilan :

- | | | |
|--|-----|------------|
| - Préavis 02-2013, Travaux fin d'équipement Pontou | CHF | 190'809.40 |
| - Préavis 02-2017, Revêtement Coteau et Rosaire | CHF | 82'400.-- |
| - Préavis 06-2017, Réfection Ch. du Coteau | CHF | 330'000.-- |

Investissements en cours de réalisation, déjà inscrits au bilan :

- | | | |
|---|-----|--------------|
| - Préavis 06-2019, Chemin AF 1 ^{ère} étape | CHF | 494'473.75 |
| - Préavis 03-2019, Rénovation salle polyvalente | CHF | 3'536'171.95 |
| - Préavis 03-2020, Transformation du Casino | CHF | 467'600.-- |
| - Préavis 04-2021, Bouclage réseau eau potable | CHF | 355'092.20 |

3.2 Détail des amortissements et des investissements



Commune d'Adens

La Place 1

1123 Adens

Tableau des investissements 2021

Compte	Préavis	Description	Etat au 01.01.2021	Dépenses	Recettes	Amort. obligatoire	Amort. Supp. Prél. Réserve	Etat au 31.12.2021	Amort.	Statu du préavis
914		PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'346'915.75					5'456'549.30		
9141		Ouvrages génie civil	1'087'169.75					1'097'683.15		
9141.01	02-2013	Travaux fin d'équipement Pontou	190'809.40					190'809.40	30 ans	en cours
9141.12	02-2017	Revêtement Ch. Coteau et Rosaire	142'961.15			20'600.00	39'961.15	82'400.00	10 ans	terminé
9141.13	06-2019	Chemin AF 1ère étape	272'989.55	221'484.20				494'473.75	20 ans	en cours
9141.6	09-2007	Réfection Ch. du Coteau	480'409.65			30'000.00	120'409.65	330'000.00	30 ans	terminé
9141.99	03-2021	Etang de la Perrause	0.00	80'228.00			80'228.00	0.00	0 an	terminé
9143		Bâtiments et constructions	2'259'744.00					4'003'771.95		
9143.14	02-2019	Etude transformation du casino	11'615.00	46'006.25			57'621.25	0.00	0 an	terminé
9143.15	03-2019	Rénovation salle polyvalente	2'233'061.05	1'315'325.90	12'215.00			3'536'171.95	30 ans	en cours
9143.16	03-2020	Transformation du casino	15'067.95	1'098'685.00		16'700.00	77'452.95	467'600.00	30 ans	terminé
9144		Installations services industriels	1.00					355'093.20		
9144.1		Service des eaux réseau village/plai	1.00					1.00		
9144.2	04-2021	Bouclage réseau eau potable	0.00	355'092.20				355'092.20	30 ans	en cours
9144.3	04-2020	Refection collecteur EC/EU	0.00	56'933.60			56'933.60	0.00	0 an	terminé
9145		Forêts	1.00					1.00		
9145		Forêts (EF Fr. 59'700.-)	1.00					1.00		
		Totaux		3'173'755.15	12'215.00	67'300.00	237'823.75	746'782.85		

4 Bilan

4.1 Trésorerie

Au 31 décembre 2021, les liquidités disponibles s'élevaient à CHF 3'206'294.53, contre CHF 4'614'818.63 fin décembre 2020.

Depuis le 1^{er} juin 2021, notre commune paie des intérêts sur ses avoirs en comptes. Pour cet exercice, ceux-ci se montent à CHF 6'537.24. La Municipalité a donc pour objectif d'optimiser le montant de la trésorerie, et sa politique de financement des investissements.

Dans ce cadre, la Municipalité a décidé de ne pas activer la totalité des emprunts prévus dans les préavis suivants :

- préavis 04-2019 rénovation salle polyvalente : CHF 3'000'000.- ont déjà été empruntés à ce jour, et CHF 3'250'000.- étaient prévus dans le préavis. La municipalité renonce à emprunter le solde de CHF 250'000.-.

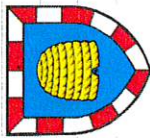
- préavis 03-2020 réhabilitation casino : un emprunt de CHF 500'000.- était prévu, auquel la municipalité décide de renoncer.

Le montant total de CHF 750'000.- a donc été prélevé sur la trésorerie.

4.2 Endettement

La population de la commune est passée de 528 habitants fin 2020, à 517 fin 2021. A cette date, l'endettement brut par habitant est de CHF 6'481.-, contre 5'772.- à fin 2020. Cette augmentation est due à une légère hausse de la dette, ainsi qu'à une diminution ponctuelle de la population.

4.3 Détail des emprunts



Commune d'Aclens
La Place 1 - CP 17
1123 Aclens

Tableau des dettes au 31.12.2021

	Emprunt au 01.01.2021	Amort. annuel	Anuitée	Emprunt au 31.12.2021	Intérêts	Échéance	Objet
BCV - Atf 984.64.06	150'000.00	30'000.00	06.janv	120'000.00	1.50%	06.01.2023	
PostFinance - PF.006239	500'000.00	50'000.00	10.mars	450'000.00	0.05%	10.03.2023	Rénovation grande-salle
PostFinance - PF.006459	1'000'000.00	100'000.00	01.sept	900'000.00	0.15%	01.09.2023	Rénovation grande-salle
PostFinance - PF.006548	1'000'000.00	100'000.00	23.nov	900'000.00	0.13%	23.11.2023	Rénovation grande-salle
PostFinance - PF.006649	0.00	0.00	25.mars	500'000.00	0.19%	25.03.2026	Rénovation grande-salle
		<u>280'000.00</u>		<u>2'870'000.00</u>	<u>5'775.00</u>		
Solde de financement par l'emprunt accepté par le Conseil Général							
Préavis 04 - 2019				250'000.00			Rénovation grande-salle
Préavis 03 - 2020				500'000.00			Réhabilitation du casino
				3'620'000.00			

4.4 Fonds de réserve

Les attributions aux réserves s'élèvent à CHF 365'096.38, contre des prélèvements pour CHF 779'595.71. Après ces diverses opérations, le montant total des fonds de réserve se monte à CHF 7'677'248.63.

Détails des attributions :

- Réserve pour investissements futurs	CHF	100'000.--
- Réserve routes	CHF	150'000.--
- Fonds de réserve « concept énergétique »	CHF	50'000.--
- Collecteurs et épuration	CHF	65'096.38

Détails des prélèvements :

- Réserve pour investissements futurs (1)	CHF	689'849.25
- Fonds de réserve « concept énergétique »	CHF	10'744.20
- Collecteurs et épuration (2)	CHF	56'933.60
- Extension réseau d'eau	CHF	22'068.66

(1) Amortissements des préavis :

a. Préavis 02-2019, étude transformation du casino	CHF	57'621.25
b. Préavis 03-2020, transformation du casino	CHF	552'000.--
c. Préavis 03-2021, étang de la Perrause	CHF	80'228.--

(2) Amortissement du préavis :

a. Préavis 04-2020, collecteurs EC et EU	CHF	56'933.60
--	-----	-----------

4.5 Capital

Il évolue de la manière suivante :

Capital au 01.01.2021	CHF	1'508'708.07
Bénéfice de l'exercice 2021	CHF	69'957.32
Capital au 31.12.2021	CHF	1'578'665.39

4.6 Constat général

Le budget 2021 a été élaboré avec grande prudence en plein cœur de la pandémie de covid-19. Les comptes 2021 montrent un écart conséquent par rapport à celui-ci. Comparé à l'exercice 2020, le résultat est en légère baisse, mais la marge d'autofinancement en hausse. Ceci s'explique par les mouvements concernant les réserves et les amortissements, et la gestion stricte des dépenses.

Afin de pouvoir suivre son plan d'investissement 2021-2026, la Municipalité restera attentive à l'évolution de ses finances, et prendra des mesures adaptées pour une gestion saine tout au long de cette législature.

5 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL D'ACLENS

- vu le préavis 02-2022 de la Municipalité, présenté le 14 juin 2022 ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour ;


décide

- d'accepter les comptes communaux de l'exercice 2021 tels que présentés, et d'en donner décharge à la Municipalité.

Adopter en séance de Municipalité, le 20 avril 2022.

Municipal responsable : M. Vincent Dornier

Au nom de la Municipalité

La Syndique

Sylvie Ciana



La Secrétaire

Maryline Riedo